

L'écho

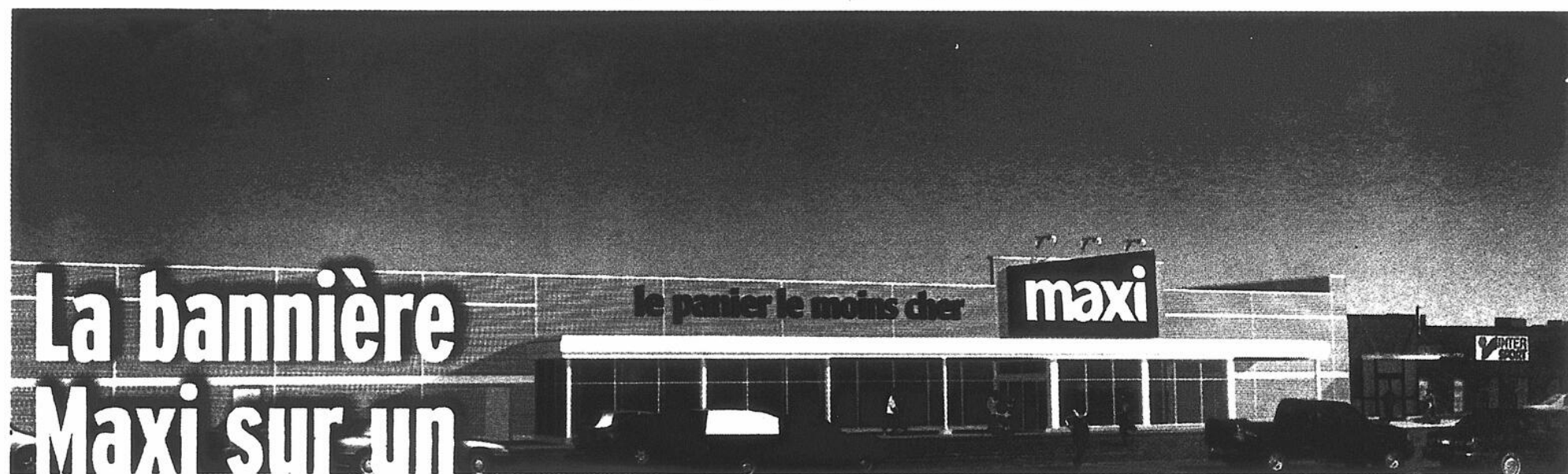
de Frontenac

Le meilleur choix
au meilleur prix
C'EST GARANTI!

Audet et Grimard
Autos
VENTE D'AUTOS USAGÉES

2966, rue Laval Nord, Lac-Mégantic
583-6200

Lac-Mégantic et région
Vol. 74 no 39
28 septembre 2003
65¢



investissement de 7 millions \$

Provigo Inc. a donné le feu vert, cette semaine, au projet de construction du futur Maxi, dans le prolongement du magasin corporatif Provigo actuel qui doublera sa surface de plancher, pour atteindre 40 000 pi². Son ouverture est prévue pour le printemps 2004. Le géant de l'alimentation va investir 7 millions \$ dans ce projet.

Rémi TREMBLAY

Le permis de construction bien en main, depuis déjà deux semaines, Provigo Inc. a retenu les services de l'entrepreneur Construction Longer pour lancer le chantier. Le projet consiste à agrandir le local actuel qui fait présentement 21 000 pieds carrés, vers le nord et vers l'est.

À la maison mère, à Montréal, la responsable de la direction des affaires

corporatives, Josée Bédard, juge qu'il s'agit là d'un «très bel investissement» qui devrait répondre aux attentes de la grande région de Lac-Mégantic, selon les études de marché qui ont été effectuées.

«L'entreprise possède tout un portefeuille de bannières (Provigo, Maxi, Maxi & Cie, Loblaws et l'Intermarché) et Maxi, avec son slogan le panier le moins cher, se prête bien pour le territoire de Lac-Mégantic.»

Maxi propose nombre de produits à rabais à l'année longue, des «killers» imbattables et promet d'importantes économies sur le panier de provisions des clients.

Les travaux de construction ne devraient pas perturber les activités normales du supermarché au cours des prochains mois.



Au concours Fleurir le Québec

Non pas un, mais deux gagnants nationaux!

Page A-3

Sommaire

Agenda	B-8
Avis	B-16 à B-18
Cinéma	A-4
Décès	B-2 et B-3
Écho d'il y a 10 ans	B-6
Faits divers	A-5
Petites annonces	B-12 à B-16



Vous cherchez un véhicule neuf ou usagé?
Faites appel à nos conseillers, ils vous le trouveront!

PONTAC BUICK GMC CHEVROLET Oldsmobile

DALLAIRE

4196, rue Laval, Lac-Mégantic • 819 583-0110

Deux parcs-école flambant neufs

Une cour de récréé full cool !

À la dernière rentrée scolaire, les élèves de l'école primaire Sacré-Cœur de Lac-Mégantic ont trouvé de quoi élargir leur sourire à chaque fois que sonnera la cloche annonçant la récréation. Dans leur cour de récréation se dressaient le Parc-cœur et l'Anse aux Frimousses, deux tout nouveaux parcs-école géants et multicolores pouvant accueillir plus de 80 élèves.

Nicolas LANDRY

C'est dans une atmosphère de fête que la direction de l'école dévoilait officiellement mercredi soir le fruit de 18 mois de travail par les enfants de l'école, leurs parents, et plus d'une trentaine de commanditaires. En tout, c'est la somme colossale de 50 000\$ qui a été amassée sur cette période, dont près de la moitié exclusivement par les élèves, qui ont vendu des bas et du chocolat.

« Les 60 bénévoles représentent près de 25 % des parents qui ont donné de leur temps pour réaliser le projet, disait fièrement une des six

parents qui formaient le comité parc-école, Manon Leblanc. Les enfants ont participé avec de beaux gros sourires et des yeux pétillants, ça n'a jamais semblé forçant pour eux. »

Parmi tous les représentants à veston cravate présents à la petite cérémonie, les élèves avaient leur représentant, Sammy Boulanger, qui est sur le conseil des élèves depuis deux ans, s'est avancé pour dire un petit mot. « Les modules de jeux sont très intéressants et sont toujours plein d'élèves. Ça faisait longtemps qu'on en rêvait! »

Le projet enfin réalisé semblait combler au plus haut point chacun

des intervenants qui se réjouissaient de l'accomplissement d'une telle idée.

Rayonnant, le directeur de l'école, Richard Hallée, a répété à maintes reprises les avantages que procurent les nouvelles structures à son établissement. « Ce projet nous a permis de démontrer à nos enfants, par une action concrète, qu'il est possible d'atteindre ses rêves lorsqu'on y met les efforts nécessaires. Nous sommes passés de la parole à l'acte et de

plus concret que la réalisation de nos parcs récréatifs. »

« Ces structures sont colorées et vivantes comme chacun des élèves de l'école, solides et fiables comme tout le personnel qui y travaille, est venue illustrer la présidente d'honneur Nathalie Bastarache. Elles sont la preuve vivante que tous ensemble, nous pouvons offrir à nos enfants la possibilité de s'épanouir dans un environnement sain et sécuritaire. »

La direction a profité de l'installation des nouvelles aires de jeux pour éliminer les structures d'éclairage et d'affichage devenues inutiles. « Un coup d'œil aux parcs suffit pour réaliser l'impact du projet dans le quartier, fait remarquer Manon Leblanc. Des enfants qui y jouent avant, pendant et après l'école, des couleurs éclatantes et un champ visuel grandement amélioré. En tant qu'École Verte Brundtland, c'est un élément important. »



Les enfants de l'école Sacré-Cœur ne savent plus où donner de la tête depuis que dans leur cour de récréation se dressent d'innombrables jeux.



Commission scolaire
des Hauts-Cantons

Une école ouverte sur son milieu

L'école Notre-Dame-de-Fatima, qui accueille 335 élèves de la maternelle à la 6e année, rassemble des jeunes de Lac-Mégantic, Marston et Frontenac. Côté rural et urbain, l'établissement marie à merveille les deux réalités et propose une multitude d'activités pour toute sa clientèle.

La directrice Diane Gaudreau se dit bien fière de ce qui se déroule à Notre-Dame-de-Fatima. Le projet éducatif actuellement en place reflète bien les particularités de son milieu.



Diane Gaudreau, directrice de l'école Notre-Dame-de-Fatima

« Nous avons retenu pour 2003-2004 quatre grandes orientations qui visent tout particulièrement la réussite, la créativité, le respect et le développement de compétences sociales. En bref, l'école doit être pour nos élèves un milieu stimulant, où il fait bon apprendre et vivre », commente Mme Gaudreau.

La vie ne manque effectivement pas dans cette école. Ainsi, elle est le point de service pour toutes les autres écoles primaires du secteur Lac-Mégantic, afin d'accueillir les élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

« Nous avons trois classes adaptées, fort bien intégrées au reste de l'établissement », mentionne la directrice.

On retrouve aussi un service de garde, une cafétéria, un parc-école et deux laboratoires complets en informatique. De plus, l'école a acquis en 2001-2002 le statut d'Établissement Vert Brundtland. Et elle participe au projet Québec en forme, parrainé par la Fondation Chagnon et encourageant les enfants à être encore plus actifs.

« La valorisation des bons comportements des élèves est primordiale. Le respect et l'excellence ont une place clé dans notre enseignement ainsi qu'au niveau parascolaire », conclut Mme Gaudreau.



Desjardins

Les caisses populaires Desjardins sont fières de collaborer à cette chronique.

Deux postes de maire et 44 sièges de conseiller à pourvoir

Cet automne, des élections municipales pourraient se dérouler dans 13 municipalités de la MRC du Granit où deux postes de maire, à Frontenac et Ste-Cécile de Whitton, et 44 sièges de conseillers sont à pourvoir.

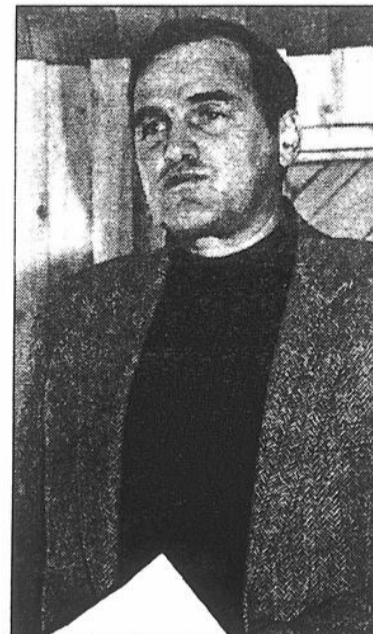
Rémi TREMBLAY

À Frontenac, c'est tout le conseil municipal qui termine en bloc son mandat de quatre ans, incluant le maire Jean-Denis Cloutier qui a déjà déposé son bulletin de présentation en vue des élections du 2 novembre. Les sièges de conseillers étaient jusqu'à aujourd'hui occupés par Clermont Lapointe (1), Denis Vachon (2), Rénaud Blais (3), Pierre Philippon (4), Guy Grenier (5) et Gilles Roy (6). En date de jeudi, trois d'entre eux ont manifesté l'intention de poursuivre leur travail; il s'agit de Denis Vachon, Pierre Philippon et Guy Grenier.

À Ste-Cécile, la démission surprise du maire Alain Hinse et de deux conseillers, à la fin août, bouleverse le calendrier électoral. La Commission municipale de Québec a fait autoriser par le ministre des élections partielles aux postes de maire et de conseiller aux sièges 1 et 2, ainsi que des élections générales, déjà prévues aux sièges 3, 4 et 5. Le mandat de la conseillère au siège 6, Linda Gosselin, ne se termine qu'en novembre 2005.

Dans toutes les autres municipalités, ce sont uniquement des sièges de conseillers qui sont en jeu au cours de cette période de mise en candidature qui se termine le 10 octobre.

À Audet, Laurier Boucher (1), Bernard Fiset (3) et Claudette Bru-



Jean-Denis Cloutier convoite un retour à la mairie de Frontenac.

neau (4) arrivent en fin de mandat. Même scénario à Courcelles pour Larry Patry (1), Gilles St-Pierre (2) et Mario Quirion (6) et à Lac-Drolet pour Gérald Leclerc (1), Raymond Royer (3) et Daniel Faucher (5).

À Marston, le tour est venu pour Marc Rodrigue (1), Gaston Audet-Lapointe (5) et Gérald Roy (6). À Milan, les sièges de Stéphane Patry

(1), Maurice Proteau (5) et Louiselle Rouillard (6) viennent à terme, de même qu'à Notre-Dame-des-Bois pour Céline Duquette (1), Denis Lambert (2) et Yves Lambert (5).

À Woburn, le processus électoral est enclenché pour les sièges occupés par Réal Vachon (1), Roger Blais (2) et Carole Blondeau (5). Depuis février 2003, c'est Réal Chouinard qui siège à la mairie pour succéder à l'ex-mairesse Francine Blais, élue à l'automne 2002 au poste de préfet de la MRC du Granit. Le mandat de M. Chouinard expire en novembre 2005.

Situation particulière à Piopolis où tous les sièges de conseillers étaient occupés par des femmes, du moins jusqu'au décès de l'une d'elles, Aline Boulanger, en février dernier. Le siège 5 était resté vacant. Martine Bastien (1) et Francine Lévesque (2) sont les deux candidates sortantes.

À Stornoway aussi, il devra y avoir au moins une nouvelle figure au conseil puisque le siège 2 est vacant depuis la démission du conseiller Louis Breton en février dernier. Les deux autres sièges en jeu sont ceux de Suzanne Bernard (3) et Alain Boulette (4).

À Stratford, les sortants de charge sont Lise St-Pierre (1), Guy Cloutier (2) et Alain Beaudoin (6). Quant à Val-Racine, au tour de Sonia Cloutier (1), Alain Côté (2) et Michelle Blais (4) de réfléchir à leur avenir politique et de décider s'ils vont solliciter un autre mandat de quatre ans.

La menace d'éteindre le ciel en l'éclairant trop

La pollution lumineuse a doublé depuis 20 ans

Les scientifiques appréhendaient la menace, mais pas à un tel rythme. Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les tracteurs de ferme, au bas de la montagne, qui dérangent les travaux de recherche à l'Observatoire du Mont-Mégantic mais un ensemble d'activités humaines. Résultat, depuis vingt ans la pollution lumineuse a doublé. Des millions de dollars en énergie gaspillée en pure perte à éclairer le ciel, la nuit. «Le Québec est le pire pollueur lumineux au monde», tranche Chloé Legris, un nom prédestiné pour celle qui doit mener à bien le projet de lutte contre la pollution lumineuse dans la région du mont Mégantic.

Rémi TREMBLAY

Si les astronomes passent des nuits blanches à scruter le ciel noir, au même moment, dans les villes comme dans les campagnes, on s'ingénie à illuminer tout azimuth, certains par souci de sécurité et d'autres pour une meilleure visibilité de leur place d'affaires, avec pour résultat que le ciel étoilé de la région du mont Mégantic a perdu de son lustre.

Dur constat pour le personnel de l'Observatoire, un équipement prestigieux, l'orgueil de la communauté canadienne d'astronomie, dans lequel une somme de 5 millions de dollars a été investie ces trois dernières années.

Embauchée par l'AstroLab du Mont-Mégantic au cours de l'hiver pour une durée de trois ans, Chloé Legris prend le bâton du pèlerin pour convaincre les grands décideurs politiques et économiques en région et l'ensemble des citoyens qu'il y va autant de leur intérêt que de celui des scientifiques qu'on adopte à brève échéance de nouvelles habitudes en matière d'éclairage extérieur.

Un appel à la retenue

«Ce sont les éclairages mal conçus, mal orientés ou utilisés abusivement qui sont responsables du voilement des étoiles. Lorsque la lumière se propage vers le ciel et rencontre

les particules présentes dans l'atmosphère, elle est réfléchi vers la Terre, augmentant ainsi la brillance du fond du ciel.» Voilà pour l'explication de la problématique, tel qu'exposée dans le document publié en août dernier pour dévoiler le plan d'action proposé dans la lutte contre la pollution lumineuse.

Pour le président de la Fédération des astronomes amateurs du Québec, Rémi Lacasse, la protection du ciel nocturne devient une priorité stratégique. «La dégradation progressive du ciel nocturne de cette région (celle du Mont-Mégantic), pourrait, si rien n'est fait, compromettre une partie des attraits du parc et des environs pour les amateurs, les professionnels et le public en général.»

Le président de la Société royale d'astronomie du Canada en rajoute : «L'Observatoire du Mont Mégantic a été construit par l'Université Laval et l'Université de Montréal pour appuyer leurs programmes de premier cycle et d'études supérieures. Il abrite le quatrième plus puissant télescope au Canada. A la différence des trois autres observatoires, néanmoins, celui-ci bénéficie d'un ciel noir qui en maximise le rendement.» La Société royale du Canada ne demande pas mieux que d'offrir sa collaboration à la création d'une réserve de ciel nocturne en région et de mousser l'usage de dispositifs d'éclairage extérieur



«Aujourd'hui, dans une grande ville, il n'y a plus qu'une vingtaine d'étoiles visibles», alors qu'il fut une époque où même à Montréal on pouvait admirer le ciel nocturne. En région, les observateurs jouissent encore d'un beau ciel noir qu'il faudra à tout prix préserver.

«qui n'illuminent que les endroits où l'on a besoin de lumière.»

Le milieu scientifique sonne l'alarme depuis déjà quelques années. En région, la plupart des intervenants ont été sensibilisés : la MRC, la SADC, le CLD. Le schéma d'aménagement révisé, entré en vigueur en

avril dernier, consacre même un chapitre aux dispositions relatives au contrôle de l'éclairage extérieur. «Mais la sensibilisation ce n'est pas assez, insiste Chloé Legris. Et les actions ponctuelles, non plus. Ce qu'on va développer ici, en région, au cours des prochaines années, sera

extrêmement pertinent pour l'ensemble du Québec.»

Dans un prochain article, on verra comment la région du mont et du lac Mégantic pourrait servir de macro laboratoire visant à écrire de nouvelles tendances en matière d'éclairage extérieur.

Concours Fleurir le Québec

Lac-Mégantic se démarque

(NL) Deux établissements de Lac-Mégantic ont récemment été primés lors de l'édition 2003 du concours Fleurir le Québec.

L'hôtel de ville de Lac-Mégantic a remporté le prix pour l'aménagement d'un site public, volet édifice public dans la catégorie des municipalités de 5000 à 24 999 habitants.

L'Auberge Majella a quant à elle gagné le prix de l'aménagement d'une entreprise commerciale dans la même catégorie. Ce sont Mmes Meghan Plamondon et Jeannine Lachapelle, du comité «Lac-Mégantic en Fleurs», qui ont proposé aux propriétaires du gîte vieux de seulement trois ans, Pierre Champagne et Janick Fredette, de soumettre leur candidature au concours. Un dossier complet, comprenant plusieurs photos de divers angles de la bâtisse, un plan détaillé des aménagements floraux et une description des lieux, a dû être monté dans de très brefs délais pour respecter la date de tombée.

Même si l'entourage multicolore (fougères, fleurs indigènes, annuelles aux couleurs vives) et l'ensemble du décor champêtre dans lequel est plongée l'auberge ont été pris en considération par les juges, la pièce de résistance des

lieux est un magnifique jardin d'eau qui accueille les visiteurs et les guide à la nouvelle chambre située au balcon.

Un aménagement pensé et conçu entièrement par les proprios, qui le peaufinent depuis deux ans. Un effort incalculable en terme d'heures de travail, mais dont la facture s'élève à près de 10 000\$. Aujourd'hui, à défaut d'une récompense monétaire, Janique et Pierre voient leur originalité reconnue au niveau provincial et ont reçu un beau certificat. C'est au moins ça !

Lac-Mégantic est la seule municipalité avec l'arrondissement Chi-

coutimi de Saguenay à avoir été honorée à plus d'une reprise.

Le concours Fleurir le Québec, l'un des cinq grands événements du bioalimentaire québécois, souligne d'années en années le talent et la créativité de celles et de ceux qui s'adonnent aux joies de l'horticulture ornementale.

Ci-dessous, une vue d'ensemble de l'Auberge Majella, située au bout de la rue de la Baie-des-Sables à Lac-Mégantic, récipiendaire du prix Reconnaissance pour les entreprises commerciales au concours Fleurir le Québec.



Chloé Legris se retrouve avec un beau défi entre les mains.

Photo Rémi Tremblay

Wynne Stearns vibre au contact de la nature

(RT)- Dès l'âge de 5 ans, Wynne Parkin Stearns avait trouvé sa voie, l'expression par les arts. Aujourd'hui, l'artiste multidisciplinaire qu'elle est devenue trouve l'inspiration en pleine nature sauvage. Coule-t-il du sang indien dans ses veines? «Je ne sais pas, mais d'aussi loin que je me souviens j'aimais déjà me promener avec des mocassins aux pieds!»

L'artiste expose jusqu'en décembre à la bibliothèque municipale de Lac-Mégantic: disséminés un peu partout, s'y trouvent 16 tableaux, cinq sculptures, deux masques, des gravures sur champignons, des objets en glaise. Faut de place, elle n'a pu accrocher les vêtements en peaux qu'elle confectionne elle-même. Une belle nature, cette Wynne!

Née à Montréal, puis déménagée avec sa famille à Toronto, Wynne Parkin a rencontré puis épousé Jamie Stearns, ce qui explique sa venue à Lac-Mégantic et son installation en région, il y a quelques années. Et les deux enfants nés de l'idylle. Voilà pour le profil familial. L'artiste, elle, a évolué au fil des expériences personnelles. Après avoir étudié le dessin graphique à Cambridge, Ontario, elle n'a pas hésité à gagner le Mexique pour parfaire les beaux-arts à San Miguel de Allende. Des influences qu'on décèle sur certaines de ses toiles, surtout les batiks superbement

réussis et dans bon nombre de tableaux.

Bien placée pour cerner le monde sauvage qui évolue dans l'environnement des monts Mégantic et Gosford, Wynne Stearns aime particulièrement les animaux. Là, juste au-dessus de la porte du bureau de la bibliothécaire, la tête d'un tigre en papier mâché, là encore des portraits d'originaux, des figures d'indiens, des tortues, dauphins, requins.

Ses oeuvres se retrouvent dans des collections privées, aussi bien en Ontario, aux États-Unis qu'au Québec. Avant de se réfugier dans ses terres des Cantons-de-l'Est, pour se concentrer uniquement à son art, elle était entrepreneure en murales en trompe-l'œil et faux-fins spécialisés. Une autre façon d'exprimer son sens artistique. La Boulangerie Le Croissant d'Or, rue Laval, mérite la visite. Elle y a laissé sa marque là aussi.



Wynne Stearns dévoile de multiples talents à travers l'exposition qu'elle tient jusqu'en décembre à la bibliothèque municipale de Lac-Mégantic.

Chauffeurs demandés

Tolérance Zéro s'organise en vue d'offrir son service de raccompagnement sur le territoire de Lac-Mégantic et de toute la MRC du Granit. Pour ce faire, il a toutefois besoin d'un nombre important de chauffeurs. Leur tâche sera associée à la reconduction d'individus ayant les capacités affaiblies. Tolérance Zéro est un organisme à but non lucratif, fondé à Victoriaville il y a un peu plus de trois ans. Il offre un service de raccompagnement professionnel et efficace qui a pour mission de contrer l'alcool au volant. Le service est disponible 7 jours sur 7, de 18h00 à 04h00.

L'organisme est à la recherche de personnes fiables pour agir à titre de chauffeur. Les exigences: honnêteté, patience, avoir 21 ans et plus, permis de conduire valide depuis au moins trois ans, être apte à conduire une voiture à transmission manuelle, posséder une voiture serait un atout. Rémunération: salaire selon pourboire.

On communique avec le siège social au 1-866-758-0780 ou envoyez votre c.v. par fax: (819) 758-0742.

Cinéma

MORTS DE PEUR 2

26 septembre au 1^{er} octobre. Ven. et sam.: 19h00 et 21h20; dim. et mer.: 19h00.

Un autobus scolaire roule sur une route secondaire. À son bord, les joueurs d'une équipe collégiale de basket-ball, leurs entraîneurs et un groupe de meneuses de claqué. Soudain, le véhicule s'immobilise en rase campagne. Panne de moteur? Non. Il s'agit plutôt de l'oeuvre du Creeper, une créature monstrueuse à moitié humaine, capable de déployer d'immenses ailes lui permettant de capturer ses victimes à la manière d'un oiseau de proie. Le Creeper se manifeste tous les 23 printemps, pour 23 jours seulement. Période durant laquelle il chasse les humains pour s'en nourrir. Alors que la nuit tombe, les adolescents et leurs gardiens adultes deviennent un à un victimes de cet être terrifiant. Leur seul espoir réside dans l'intervention de Taggart, un fermier qui s'est juré de tuer le monstre après que celui-ci eut dévoré son fils.

Drame d'horreur de Victor Salva avec Ray Wise, Jonathan Breck, Garikayi Mutambirwa, Eric Nenner, Nicki Aycox, Travis Schiffner, Lena Cardwell. États-Unis - Pays-Bas. 2003. 106 min.

LES PETITES BOURGEOISES

26 septembre au 1^{er} octobre. Ven., sam., dim. et mer.: 18h40.

Coqueluche du Manhattan branché, Molly Gunn est la fille d'un rocker légendaire, décédé lorsqu'elle avait huit ans. Menant une vie oisive grâce à l'héritage de son père, la jeune femme a peu de difficultés à séduire Neal, un aspirant chanteur rock plutôt égocentrique. Mais l'univers de Molly bascule lorsqu'elle apprend que son comptable s'est enfui avec sa fortune, la laissant totalement démunie. Devant se résoudre à travailler, la jeune femme devient la gouvernante de Ray Schleine, la fille d'une importante productrice de disques. Très mature pour ses huit ans, Ray se montre distante et désagréable, acceptant mal que son père soit

plongé dans un coma neurovégétatif. Pourtant, une complicité s'établit peu à peu entre l'immature Molly et la trop sérieuse Ray, qui se refuse à vivre son enfance.

Comédie dramatique de Boaz Yakin avec Brittany Murphy, Dakota Fanning, Jesse Spencer, Marley Shelton, Donald Faison, Heather Locklear. États-Unis. 2003. 93 min.

L'AUBERGE ESPAGNOLE

Ciné-Globe du mardi 30 septembre à 19h30.

Xavier, un étudiant parisien de 25 ans, se fait offrir par un ami de son père un emploi au ministère des finances. Mais le poste requérant une bonne connaissance de l'espagnol, le jeune homme accepte de séjourner un an à Barcelone. À son arrivée, il est hébergé par le neurologue français Jean-Michel et son épouse, la réservée Anne-Sophie. Puis Xavier s'installe dans un appartement avec cinq autres étudiants, l'Anglaise Wendy, l'Italien Alessandro, l'Allemand Barnabi, le Danois Lars et sa copine espagnole Soledad. Peu après, Isabelle une Wallone lesbienne, devient la septième colocataire. Grâce à ses conseils, Xavier parvient à séduire Anne-Sophie, peu de temps avant que Martine, la petite amie de l'étudiant restée à Paris, décide de rompre avec lui.

Comédie de mœurs de Cédric Klapisch avec Romain Duris, Judith Godrèche, Cécile de France, Kelly Reilly, Xavier de Guillebon, Audrey Tautou, Kevin Bishop. France - Espagne 2001. 120 min.

Question de la semaine

Question du 28 septembre 2003

Accepteriez-vous de bonne grâce que le gouvernement américain vous impose de présenter votre passeport chaque fois que vous devez vous rendre aux États-Unis, pour des séjours de courte comme de longue durée?

Votez à redaction@echodefrentenac.com

Une belle saison de pêche!

La saison de pêche est finie. On a pu pêcher durant tout l'été grâce aux permis que les agents de la fane André Paradis et Bernard Martin nous ont donnés lors de la journée de pêche à la Zec Louise à Frontenac. On les remercie beaucoup ainsi que madame Monique Gendron de Canadian Tire qui nous a donné une canne à pêche à chacun.

Dominic et Sylvain Rancourt

L'écho
de Frontenac

5040, boul. des Vétérans
Lac-Mégantic, Qc - G6B 2G5

Tél.: (819) 583-1630
Sans frais: 1-866-583-1630
Téléc.: (819) 583-1124

Envoi de Poste publications
PAP No d'enregistrement No 07516
Convention No 1378430

hebdo@echodefrentenac.com

8739 copies en vente le samedi

Abonnement

Partout au Canada 1 an : 29,90 \$
2 ans : 52,90 \$
Extérieur du pays 1 an : 90,00 \$

(Ces prix incluent la TPS et la TVQ)

Toute reproduction de textes, annonces ou photos est interdite sans autorisation spéciale de l'éditeur.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Éditeur

Gaétan Poulin

Adjointe à l'éditeur

Suzanne Poulin

Rédacteur en chef

Rémi Tremblay

Directeur des ventes

Michel Pilotte

Journaliste

Nicolas Landry

Montage/publicité

Danielle Poulin
Marco Charrier

Comptabilité

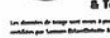
Line Bolduc

Réception-abonnement

Julie Bilodeau

Impression

The Record



RÉSUMÉ DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

CONTEXTE DE LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Le conseil de la MRC du Granit vous présente le résumé de son Schéma d'aménagement révisé, lequel est entré en vigueur le 25 avril 2003.

Tel que prévu et exigé à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la révision du Schéma d'aménagement de la MRC du Granit a débuté au cinquième anniversaire de son entrée en vigueur, soit le 14 décembre 1993. Cette révision a suivi le processus de la Loi pour conduire à l'entrée en vigueur de notre schéma d'aménagement révisé par un avis du ministère des Affaires municipales et de la Métropole le jugeant conforme aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire.

UN SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT C'EST QUOI ?

C'est le document de planification régionale qui établit les règles de base de l'aménagement et du développement du territoire pour la MRC, soit :

- La planification de l'utilisation du territoire pour l'avenir ;
- La conservation et la mise en valeur des ressources de la région ;
- La protection de milieux naturels fragiles et de territoires d'intérêt.

RAPPEL DE LA DÉMARCHÉ

- Adoption du Schéma d'aménagement de première génération en 1986, entré en vigueur le 14 décembre 1988

- Mise en place des plans et règlements d'urbanisme des municipalités conformes au schéma, de 1988 à 1991
- Révision du Schéma :
 - Adoption du Document sur les objets de la révision (DOR) en août 1994
 - Adoption du Premier projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR1) en juin 1996 et avis gouvernemental.
 - Adoption du Second projet de schéma d'aménagement révisé -Version de consultation- (PSAR2) en décembre 1997.
 - Tenue de 9 assemblées de consultations publiques en hiver 1998
 - Adoption du Schéma d'aménagement révisé Version finale- le 21 novembre 2001
 - Adoption du Schéma d'aménagement révisé -Version finale de remplacement - adopté le 18 décembre 2002
 - Entrée en vigueur du Schéma d'aménagement révisé le 25 avril 2003 (conditionnel)

PRÉSENTATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

Fruit du consensus entre les divers acteurs régionaux, le contenu du schéma d'aménagement révisé traduit les intentions politiques en matière d'aménagement pour la MRC du Granit.

LES GRANDES AFFECTATIONS

Les Grandes affectations identifient les principales vocations données pour l'ensemble du territoire de la MRC. Elles sont établies à partir des potentiels et des contraintes du milieu, de l'utilisation actuelle du sol et des orientations et objectifs d'aménagement.

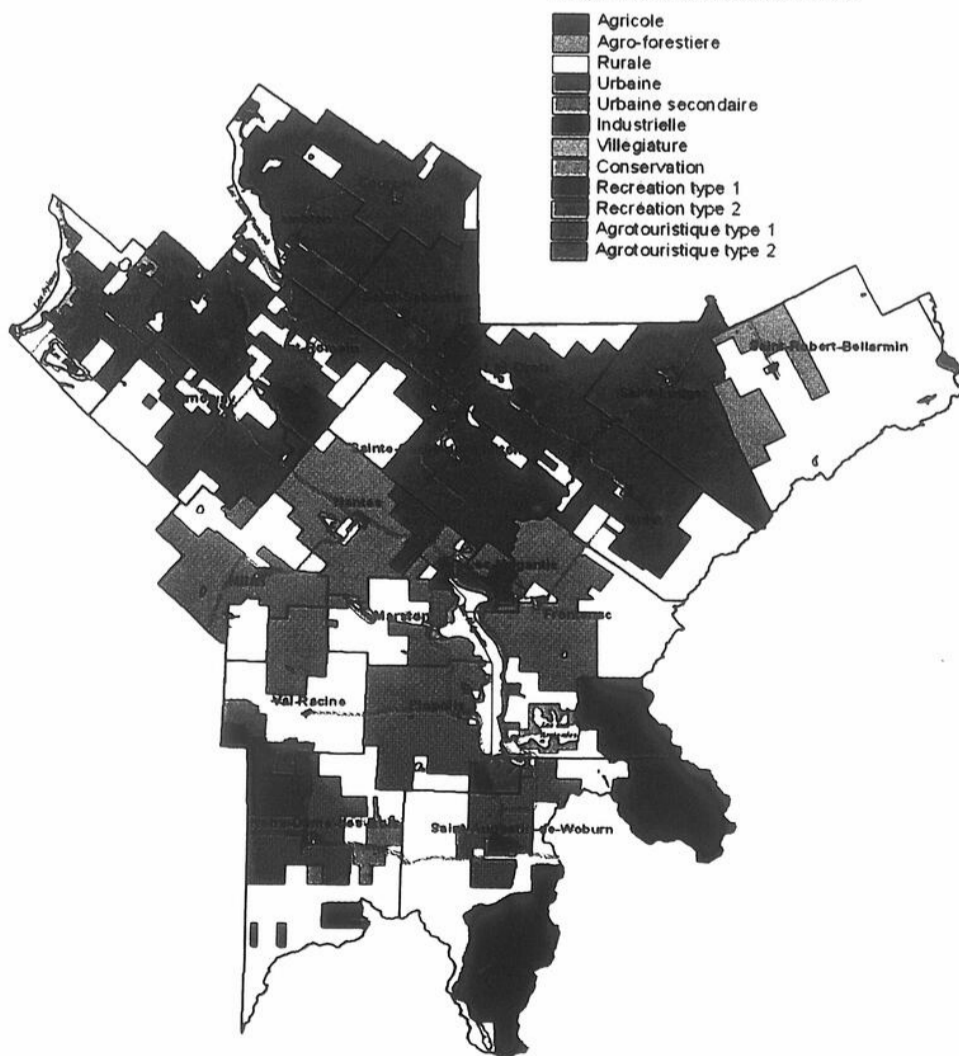
GRILLE D'USAGES - Les groupes d'usages permis à l'intérieur des grandes affectations

GROUPES D'USAGES	AFFECTATIONS											
	Agricole	Agro-forestière	Agro-touristique type 1	Agro-touristique type 2	Rurale	Villageoise	Urbaine	Urbaine secondaire	Récréation type 1	Récréation type 2	Conservation	Industrielle
Agriculture	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Forestier	Exploitation forestière	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Abri forestier*	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Extraction	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Résidentiel	Unifamilial et bifamilial	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Multifamilial	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Commerce et service	Commerce	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Commerce relié à l'agriculture	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Restauration	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Restauration champêtre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Hébergement	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Hébergement champêtre	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Gîte touristique	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Cour à rebuts automobiles	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Service personnel et professionnel et entreprise artisanale liés à l'habitation	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Service	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Industriel	Industrie	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Industrie de transformation	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Agro-forestière	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Publique	Institutionnel	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Élimination et traitement des déchets	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Récréation	Extensive	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
	Intensive	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Conservation et interprétation	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	

*l'usage conditionnel

Référez-vous à la carte des grandes affectations du territoire

Les grandes affectations du territoire



LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ET LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

Les grandes orientations et les objectifs d'aménagement et de développement regroupés sous neuf thèmes constituent les lignes directrices de l'aménagement du territoire de la MRC et traduisent une vision d'ensemble.

LA GESTION DE L'URBANISATION

- Les orientations :**
- Consolider les zones urbaines existantes en fonction des services disponibles ;
 - Planifier l'extension urbaine en fonction des besoins réels en espaces.

- Les objectifs :**
- Délimiter des périmètres d'urbanisation qui assureront la consolidation des noyaux urbains existants ;
 - Favoriser l'implantation des activités en optimisant l'utilisation des équipements, des services d'aqueduc et d'égout et les infrastructures routières en place ;
 - Orienter le développement commercial et des services dans les zones urbaines.

LA CROISSANCE INDUSTRIELLE

- Les orientations :**
- Assurer le développement, la consolidation et la diversification des activités industrielles sur le territoire de la MRC.

- Les objectifs :**
- Favoriser le développement et l'aménagement d'espaces industriels, principalement à l'intérieur des périmètres d'urbanisation et en zone non agricole ;
 - Reconnaître certains secteurs possédant les caractéristiques d'espaces industriels d'importance régionale ;
 - Permettre l'émergence et l'implantation de micro-industries et d'entreprises à caractère artisanal sur le territoire de la MRC ;
 - Favoriser, une répartition équilibrée des activités industrielles par la planification d'espaces industriels dans chacune des municipalités.

LA GESTION DES FORÊTS

- Les orientations :**
- Favoriser l'exploitation et la mise en valeur de la matière ligneuse ;
 - Assurer le renouvellement et la pérennité de l'ensemble des ressources de la forêt.

- Les objectifs :**
- Soutenir et encourager la mise en valeur intensive de la forêt ;
 - Assurer la protection de l'ensemble des ressources de la forêt ;
 - Assurer la protection de certains éléments du paysage naturel ;
 - Reconnaître et encourager l'acériculture.

AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DU GRANIT

L'AGRICULTURE ET LA GESTION DU MILIEU RURAL

Les orientations :

- Favoriser, dans la zone agricole permanente, l'utilisation prioritaire du sol à des fins d'activités agricoles;
- Assurer la pérennité d'une base territoriale pour la pratique de l'agriculture et favoriser, dans une perspective de développement durable, la protection et le développement des activités et des entreprises agricoles dans le respect des autres activités présentes sur le territoire;
- Favoriser une planification du développement en milieu rural adaptée au contexte local et l'orienter là où il serait le plus souhaitable.

Les objectifs poursuivis :

- Assurer la protection des secteurs agricoles les plus dynamiques et des sols de meilleurs potentiels;
- Reconnaître la présence de la zone agricole permanente dans le découpage des affectations du territoire;
- Diminuer les contraintes et les pressions sur les exploitations agricoles;
- Diversifier le mode d'occupation du territoire lorsque souhaitable;
- Concentrer et consolider le développement en milieu rural;
- Planifier le développement en milieu rural selon des critères souples fondés sur une compréhension du mode rural d'occupation du territoire permettant d'orienter les municipalités et la MRC dans l'analyse de leurs besoins et de circonscrire le développement.

IMPLANTATION RÉSIDENTIELLE DANS LES AFFECTATIONS AGRICOLE ET AGRO-FORESTIÈRE PERMISE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Sur des rues publiques ou privées existantes à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé ;
- Suivant une autorisation favorable de la CPTAQ relativement à une demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la Loi sur la Protection du Territoire et des Activités Agricoles (LPTAA) produite en conformité avec les critères de la « politique de délimitation des secteurs de consolidation à des fins résidentielles en zone agricole permanente » ;
- Suivant une autorisation favorable de la CPTAQ ou en vertu d'un privilège ou un droit acquis accordé par la Loi (LPTAA).

IMPLANTATION RÉSIDENTIELLE DANS L'AFFECTATION RURALE PERMISE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Sur des rues publiques ou privées existantes à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé ;
- Selon les conditions et dans les secteurs de développement qui auront été établis en conformité avec les critères de la politique de délimitation des secteurs de développement résidentiel dans l'affectation rurale ;
- Sur des terrains d'une superficie minimale de 3 600 m².

LA VILLÉGIATURE

L'orientation :

- Reconnaître le potentiel de la villégiature riveraine et forestière dans la MRC.

Les objectifs poursuivis :

- Favoriser le développement de la villégiature et des activités récréatives compatibles;
- Préserver la qualité des secteurs de villégiature;

- Assurer l'épuration adéquate des eaux usées et une alimentation en eau de consommation sans danger pour les résidents;
- Sensibiliser les municipalités riveraines à rendre conformes les installations septiques polluantes;
- Respecter la capacité de support des milieux riverains;
- Préserver les secteurs naturels tels que les îles et les marécages.

LE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

Les orientations :

- Préserver et mettre en valeur le potentiel touristique de la région ;
- Reconnaître l'importance régionale des principaux sites et territoires comme éléments structurants de notre développement récréo-touristique.

Les objectifs poursuivis :

- Confirmer la vocation récréo-touristique de la région en l'axant sur les attraits et les éléments naturels de la MRC;
- Favoriser l'implantation de projets permettant d'augmenter la capacité hôtelière de la région dans le respect des normes gouvernementales;
- Favoriser la mise en valeur des secteurs à fort potentiel récréo-touristique de la région;
- Préserver et développer les accès publics à nos lacs d'importance et à la rivière Chaudière;
- Favoriser l'intégration des divers éléments touristiques avec ceux de l'extérieur (sentiers récréatifs);
- Assurer la protection des paysages naturels.

LES SECTEURS DE CONSERVATION ET LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

Les orientations :

- Préserver les milieux dont les caractéristiques écologiques, historiques et culturelles revêtent une importance régionale ;
- Reconnaître les potentiels récréatifs, culturels et écologiques associés aux territoires d'intérêt et aux milieux écologiques représentatifs de la MRC.

Les objectifs poursuivis :

- Assurer la conservation des milieux écologiques représentatifs;
- Identifier et faire valoir la richesse des potentiels écologiques, historiques et culturels de la MRC;
- Poursuivre le développement des activités récréatives de chasse et de pêche associées aux ressources fauniques;
- Sensibiliser la population à la possibilité de retrouver des artefacts un peu partout sur les plages des lacs de la région;
- Protéger et mettre en valeur les sites et artefacts archéologiques;

LES ZONES DE CONTRAINTES PARTICULIÈRES

L'orientation :

- Prévenir les dommages possibles aux personnes et aux propriétés.

Les objectifs poursuivis :

- Assurer la sécurité, la santé et le bien-être de la population;
- Éviter les coûts sociaux et personnels dus aux catastrophes naturelles ou aux activités humaines ;
- Établir la notion de réciprocité des rayons de protection en évitant que de nouvelles sources de contraintes de nature anthropique associées aux immeubles, ouvrages et activités qui présentent des risques, ne s'implantent à

proximité d'usages sensibles (résidentiel, institutionnel, récréatif) et, à l'inverse, que ces usages sensibles ne se rapprochent des sources de contraintes majeures existantes.

L'ORGANISATION ET LA PLANIFICATION DU TRANSPORT TERRESTRE

Les orientations :

- Assurer une desserte routière régionale de qualité;
- Réduire les contraintes dues à la présence des voies de circulation;
- Réduire les risques d'accidents reliés à l'utilisation du réseau routier;
- Atténuer les impacts environnementaux des interventions d'entretien dans les fossés routiers afin d'améliorer la qualité de l'environnement.

LE DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE

Le document complémentaire, indique les normes minimales à être respectées par les règlements d'urbanisme afin d'assurer l'application de certains des objectifs du schéma. Les municipalités de la MRC devront obligatoirement intégrer ces dispositions réglementaires dans leurs Plan et Règlements d'urbanisme.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX LOTISSEMENTS

DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION

DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL ET AUX MARÉCAGES ;

DISPOSITIONS RELATIVES AU CONTRÔLE DU DÉBOISEMENT

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ZONES DE CONTRAINTES

- Normes particulières aux zones à risque d'inondation ;
- Normes particulières aux zones à risque de mouvement de terrain ;
- Normes particulières à certains tronçons routiers (bruit) ;
- Normes particulières relatives à la protection des ouvrages de captage d'eau potable communautaires (puits) ;
- Normes particulières relatives aux stations d'épuration municipales ;
- Normes particulières relatives aux lieux d'élimination des déchets solides.

DISPOSITIONS RELATIVES À LA GESTION DES ODEURS EN MILIEU AGRICOLE (distances séparatrices)

DISPOSITIONS RELATIVES AU CONTRÔLE DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR (pollution lumineuse)

DISPOSITIONS RELATIVES À CERTAINES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

- Normes particulières au secteur touristique du Mont-Mégantic ;
- Normes spécifiques relatives aux emprises ferroviaires abandonnées ;
- Normes spécifiques relatives aux activités interdites dans un parc industriel municipal soumis à la Loi sur les immeubles industriels municipaux (L.R.Q., c. I-0.1);
- Normes spécifiques relatives à l'implantation des bâtiments dans l'affectation villégiature.

DISPOSITIONS RELATIVES À CERTAINS USAGES

- Normes spécifiques aux cours à ferraille et rebuts d'automobiles ;
- Normes spécifiques aux entreprises artisanales et les services personnels et professionnels liés à l'habitation.

DISPOSITIONS RELATIVES À CERTAINS BÂTIMENTS

- Normes spécifiques aux maisons mobiles et roulottes ;
- Normes spécifiques aux abris forestiers ;
- Normes spécifiques au blindage et fortification d'une construction ou d'un bâtiment ;
- Architecture et matériaux.

LE PLAN D'ACTION

Les projets proposés au plan d'action pour la mise en œuvre du schéma d'aménagement sont :

- Suivi de la Loi sur le droit de produire;
- Régularisation des empiètements à caractère urbain en zone agricole permanente;
- Suivi des zones d'aménagement prioritaires et de réserves
- Dépôt de « demandes à portées collectives », détermination des secteurs de consolidation à des fins résidentielles en zone agricole permanente (article 59, LPTAA);
- Mise en valeur des friches agricoles;
- Mise à jour de l'inventaire des lacs;
- Élaboration d'un Plan de gestion du littoral et des rives du lac Saint-François et du lac Aylmer;
- Planification d'accès publics à la rivière Chaudière;
- Élaboration d'un plan d'aménagement intégré pour le Mont-Mégantic;
- Développement du réseau régional des Corridors Verts (pistes cyclables);
- Mise en valeur d'artefacts archéologiques;
- Élaboration d'une étude de caractérisation des paysages;
- Mise en place d'un comité de travail sur la problématique du transport;
- Promotion de la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés routiers;
- Promotion du contrôle de la pollution lumineuse;
- Élaboration d'une étude sur la compatibilité des usages et activités industriels et commerciaux.

LES ÉTAPES À VENIR

- Concordance des plans et règlements d'urbanisme des municipalités dans un délai de 2 ans;
- Mise en œuvre du schéma d'aménagement des intentions inscrites au plan d'action

Le présent résumé du schéma d'aménagement révisé est présenté aux fins de répondre aux obligations de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Il est possible pour quiconque le désire prendre connaissance du Schéma d'aménagement révisé en se rendant au bureau de la Municipalité Régionale de Comté du Granit entre 8 h 30 et 12 h 00 heures et entre 13 h 00 et 16 h 30 heures du lundi au vendredi ou en vous rendant au bureau de votre municipalité aux heures normales d'ouvertures.

Yan Triponez, urb.
Coordonnateur à l'aménagement
Service d'aménagement
5090, rue Frontenac
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1H3
Téléphone : (819) 583-0181
Télécopieur : (819) 583-5327
Courriel : amenagement@mrcgranit.qc.ca

Donné à Lac Mégantic, le 23 septembre 2003.

Serge Bilodeau
Secrétaire-trésorier

Portes ouvertes sur l'agriculture et la forêt

Mission accomplie, lancent les organisateurs

Saviez-vous que les 460 entreprises acéricoles de la MRC du Granit produisent 10% de la volume québécois de sirop d'érable? Voilà un exemple de ce qu'ont pu apprendre plus de 200 visiteurs de la région de Lac-Mégantic et 500 autres dans la région de Lambton, lors de la journée du 7 septembre dernier, alors qu'ils ont visité les six entreprises agricoles participant à l'activité. Les visiteurs ont pu découvrir comment les agriculteurs et les agricultrices du Granit produisent le lait, le sirop d'érable, les fruits et légumes qu'ils consomment régulièrement avec leur famille.

La présidente du syndicat de base de l'UPA de Lac-Mégantic, Thérèse Vallée, a profité de l'occasion pour souligner la volonté des producteurs agricoles de se rapprocher de la population et de faire découvrir leur travail. De son côté, Daniel Lambert, commissaire agro-forestier au C.I.D.

de la MRC du Granit, a souligné que les quelques 560 entreprises agricoles et 1800 producteurs forestiers procurent plus de 1 000 emplois et génèrent annuellement 60 millions \$ en revenus pour la région. «*Ce qui distingue notre agriculture, c'est la diversité des productions de nos entre-*

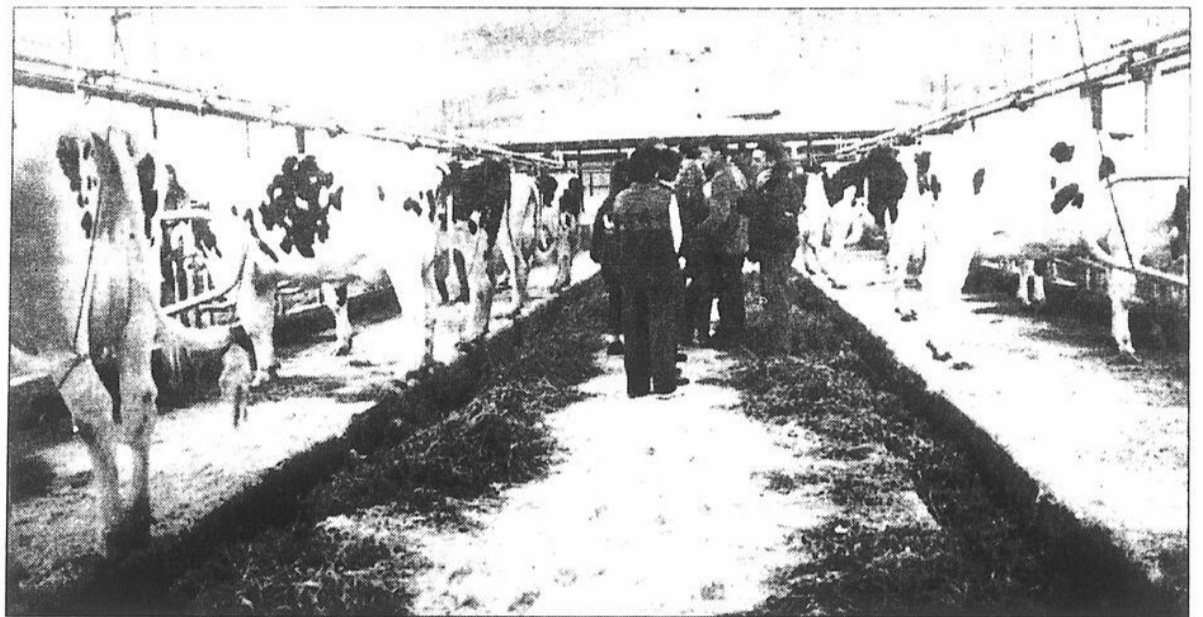
prises, a-t-il indiqué. *En plus du sirop d'érable, on retrouve du lait, du bœuf, du bois, des bisons, des sapins de Noël, des fruits et légumes et bien d'autres produits»*

Les visiteurs ont ainsi eu l'occasion d'échanger avec les propriétaires des entreprises, de poser plein de questions, de marcher autant en forêt que dans les champs de framboises ou de pommes de terre, de visiter une étable avec des vaches laitières et des serres de tomates biologiques, enfin de s'en mettre plein la vue! De plus, sur chaque entreprise, des dégustations de produits attendaient les visiteurs.

La journée a donc été un grand succès et il est possible que l'expérience se répète dès l'année prochaine: avis aux intéressés!



À la ferme laitière Jovigny à Nantes, propriété de David Sévigny, Isabelle Richard et Johanne Sévigny, les enfants ont montré un vif intérêt à la visite guidée.



Les troupeaux laitiers de la région font partie intégrante de l'économie agricole qui génère en région des revenus annuels de 60 millions de dollars.

ÉLECTIONS SCOLAIRES

16 novembre



VOUS DÉSIREZ VOUS PORTER CANDIDAT AUX ÉLECTIONS SCOLAIRES?

Toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la commission scolaire ou elle compte se présenter et qui, à la date du scrutin, a son domicile sur le territoire de cette commission scolaire depuis au moins six mois peut se porter candidate aux élections scolaires du 16 novembre 2003.

Vous pouvez être inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :

- vous avez dix-huit ans ou plus;
- vous êtes de citoyenneté canadienne;
- vous êtes domicilié sur le territoire de la commission scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec;
- vous n'êtes pas privé de vos droits électoraux.

VOUS PRÉVOYEZ EFFECTUER DES DÉPENSES, RECUEILLIR DES CONTRIBUTIONS OU CONTRACTER DES EMPRUNTS POUR AIDER VOTRE CANDIDATURE?

Vous devez faire une demande d'autorisation auprès du président d'élection de la commission scolaire. Cette demande peut se faire dès maintenant.

Il est important de noter que le règlement sur le remboursement des dépenses électorales des candidats aux élections scolaires a récemment été modifié par le gouvernement.

Vous aimeriez obtenir plus d'information?

- communiquez avec le Centre de renseignements du Directeur général des élections au numéro sans frais suivant : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846) ou
- communiquez avec le président d'élection de votre commission scolaire
- consultez notre site Web : www.electionsquebec.qc.ca



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

ÉCOLE DE CONDUITE TECNIC



LIONEL LAPIERRE

5069 Frontenac
Lac-Mégantic
583-1884/0913

HEURES DE BUREAU:
9H30 à 12H00 et de 13H00 à 18H00

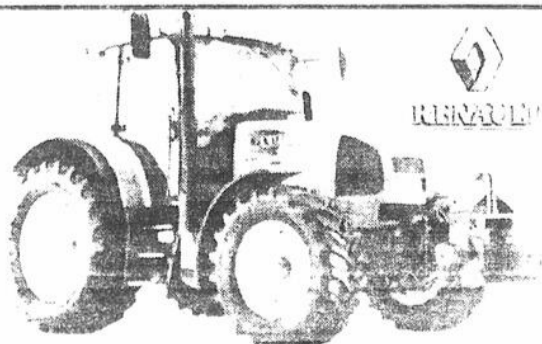
PROCHAIN COURS
Lundi le 6 octobre 2003

Local centre-ville à 18h30

Possibilité de cours
le jour et le soir

Lambton, passé et fierté!

L'église St-Vital de Lambton gardera ses portes toutes grandes ouvertes jusqu'au 13 octobre, de 10h00 à 18h00, afin de prolonger son exposition d'objets religieux et l'audition de son CD historique qui ont soulevé tout un engouement au cours de l'été. Par la suite, il sera toujours possible d'écouter cette belle histoire sur disque compact, tout en visitant la majestueuse église, les dimanches après la messe, à partir de 11h30 jusqu'à la brumante.



**AUCUN INTÉRÊT
JUSQU'AU 1^{er} FÉVRIER 2005**
SUR CERTAINS MODÈLES DE TRACTEURS RENAULT

OU

TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT

VENTE • PIÈCES • SERVICE • MACHINERIE AGRICOLE

**GARAGE
BENOIT ROUILLARD** I N C

301, rue Principale
Courcelles, Beauce-Sud

Tél. : (418) 483-5321
Télec. : (418) 483-5821
Rés. Luc : (418) 483-5786



Photo Rémi Tremblay

Le Centre des femmes de la MRC du Granit a souligné à sa façon la journée internationale des centres de femmes, le 16 septembre dernier, en organisant une journée portes ouvertes sous le thème «Parlons féminisme!» Toute la population a ainsi pu visiter les locaux du Centre, déménagé depuis quelques mois dans l'ancien CLSC, rue Laval, et rencontrer ses dirigeantes, dont la présidente Françoise Turcotte et la directrice générale, Marthe Dumas. Le conseil d'administration est complété par Julie Bourque à la vice-présidence, Line Thibodeau trésorière, Anie Leclerc secrétaire, Cyndy Stewart, Jeanne D'Arc Labrie et Jacynthe Turcotte, conseillères. La programmation d'automne 2003 a aussi été lancée.

Portes ouvertes au Centre des femmes du Granit

COSMOGONIE DES ROSE-CROIX

Le livre "Cosmogonie des Rose-Croix" est un traité ésotérique élémentaire sur l'évolution passée de l'humanité, sa constitution présente et son développement futur.

"Pour la plupart d'entre nous, ces trois grandes questions: d'où venons-nous? pourquoi sommes-nous ici? où allons-nous? sont demeurées jusqu'à ce jour sans réponse. C'est malheureusement l'opinion du plus grand nombre que personne n'est capable d'acquiescer des connaissances précises sur ces questions d'un intérêt si profond pour l'humanité. Rien n'est plus faux..."

Extrait de l'introduction du livre "Cosmogonie des Rose-Croix" par Max Heindel, clairvoyant et mystique chrétien.

Bon de commande:

- "Cosmogonie des Rose-Croix", 722 pages, 20\$.
- "Comment les Rose-Croix guérissent les malades", gratuit.
- Une liste de livres et documentations disponibles.

Poster avec nom et adresse à: Astro-Santé, 8814 route 204, Frontenac, Qc G6B 2S1 819-583-6302. Pour informations sur la Fraternité Rosicrucienne: www.rosicrucianfellowship.org.

Journée internationale des personnes âgées

Le Conseil des aînés incite tous les milieux au Québec à souligner le 1^{er} octobre prochain, la Journée internationale des personnes âgées en s'inspirant de l'idée qu'il n'y a pas que le vin qui vieillit bien.

Lors de cette journée, la population est invitée à porter fièrement en signe de témoignage aux personnes âgées, l'insigne qui leur est dédié et qui a été promu auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Il s'agit de deux rubans de couleurs or et argent, noués en signe distinctif de solidarité. La couleur or représente un métal précieux symbolisant la richesse associée au savoir des personnes âgées. La couleur argent correspond à un métal précieux à l'image des aînés comme équilibre d'une société.

La présidente du Conseil des aînés, Hélène Wavroch, se dit fière de constater que la Journée internationale des personnes âgées est de plus en plus populaire au fil des ans. Plusieurs acteurs reconnaissent l'apport des aînés à la qualité de vie actuelle et future dans chacune des communautés du Québec et ils planifient depuis plusieurs mois des événements locaux entourant le 1^{er} octobre.

Pour la promotion de cette journée, le Conseil s'est associé cette année à de précieux partenaires dynamiques dans l'ensemble des communautés du Québec, tels que les dix-sept Tables régionales de concertation des aînés, les vingt-cinq bureaux de Communication-Québec de même qu'une quarantaine d'organismes communautaires, membres de l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés.

TANNÉE DE FORGER?

Votre porte de garage est de plus en plus lourde?

Appelez le gars de Garaga!

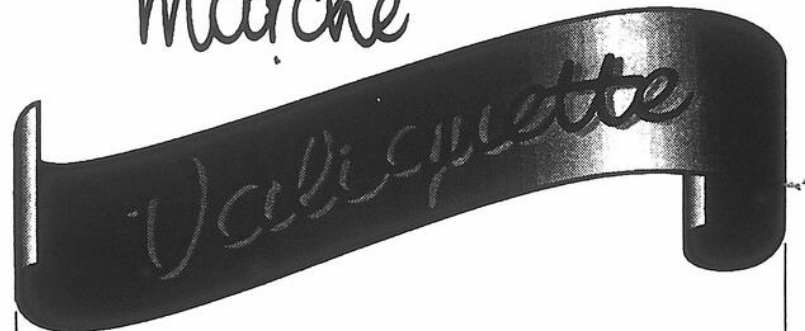
Il va vous arranger ça.

Jean Bégin

A. Bégin et Fils inc.
La Guadeloupe (Beauce)
(418) 459-3428
Sans frais: 1-866-459-3428

GARAGA EXPERTS
Toujours bien fait!

Marché



SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

du 29 septembre au 5 octobre 2003



Croustilles Humpty Dumpty
sac de 170 g

89¢

MÉTRO... La seule grande chaîne québécoise qui encourage les produits d'ici!

Échalotes françaises
paquet de 250 g

Les Champs de l'est

PRODUIT **BIO** LOCAL **1.99\$**

Concombre anglais

Aux Jardins Couverts (Gaétan Roy)

PRODUIT **BIO** LOCAL **1.69\$**

MÉTRO

5420, rue Frontenac, Lac-Mégantic • 583-1400

Formation relative à l'Alzheimer

Votre conjoint, conjointe ou un membre de votre famille souffre de la maladie d'Alzheimer? Vous œuvrez auprès de personnes éprouvées par cette irréversible maladie? Vous intervenez, dans le cadre de votre pratique professionnelle, auprès de personnes ayant des trou-

bles cognitifs de type Alzheimer? Une formation relative à la maladie débutera le lundi 6 octobre, à la salle Guy-Théberge, au Centre communautaire Ida et Philibert Cliche, à Lac-Mégantic.

La formation sera donnée les lundis 6, 13, 20 et 27 octobre, les lun-

dis 3, 10, 17 et 24 novembre, ainsi que le lundi 1^{er} décembre, de 13h30 à 16h00 pour les aidants naturels et de 18h30 à 21h00 pour les bénévoles et employés du secteur économie sociale.

Pour les intervenants du Carrefour Santé du Granit, les forma-

tions seront données au même endroit les mardis 7 et 14 octobre, de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

Pour obtenir de plus amples in-

formations ou pour s'inscrire, il faut composer le (819) 583-2742 ou le 583-3482, Mylène Croteau, agente de développement au Centre d'Action Bénévole du Granit.

Le Domaine de la Sobriété a 18 ans

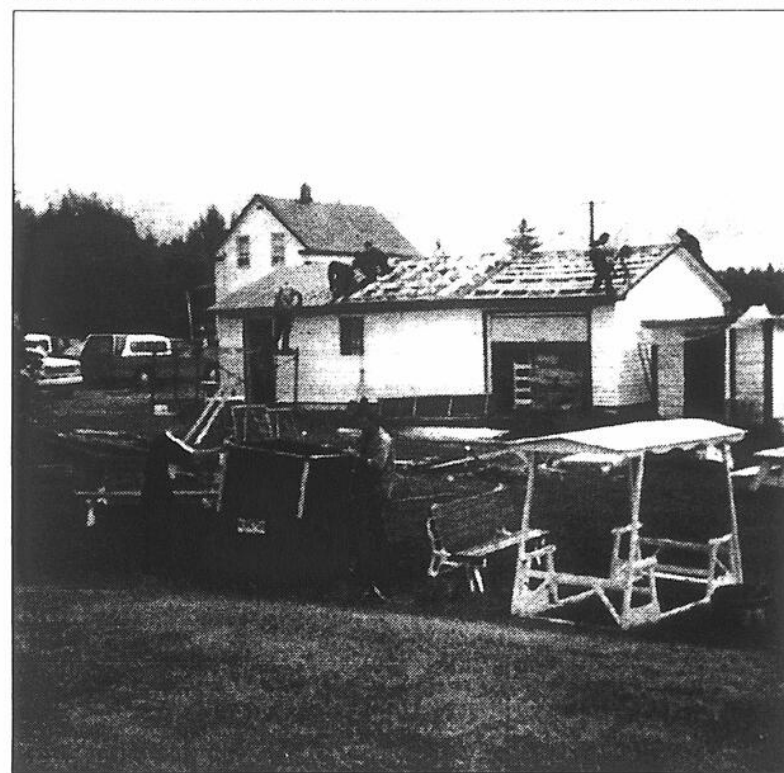
«Comme le Domaine atteint ses 18 ans d'existence cette année, on se plaît à dire qu'il arrive à sa majorité», souligne la directrice, Sylvie Paré. Une entrée en matière judicieuse puisqu'après avoir vécu les expériences de l'enfance et traversé une adolescence plutôt difficile, le Domaine a mûri et est maintenant en pleine possession de ses moyens.

Rénovations de l'extérieur mais aussi de l'intérieur avec l'arrivée d'une nouvelle direction et d'une nouvelle équipe d'intervention cumulant 35 années d'expérience dans

le domaine de la thérapie. Une sagesse s'installe.

Samedi dernier, l'esprit était à la fête. La rénovation du toit d'un des bâtiments a été l'occasion d'un rassemblement de bénévoles, d'anciens résidents et de membres du conseil d'administration qui sont venus prêter main forte à l'équipe déjà en place pour effectuer différents travaux saisonniers et célébrer du même coup les 18 ans du Domaine.

«Le Domaine a le vent dans les voiles et se tient toujours prêt à venir en aide à ceux et celles qui désirent se libérer», insiste la directrice.



Ce bâtiment sur lequel des bénévoles s'activent servira de salle de loisirs pour les résidents du Domaine de la Sobriété, qui fête cette année ses 18 ans.

Festival FADOQ Estrie

Première édition organisée par la



3, 4, 5 octobre 2003
Édifice Expo Sherbrooke
300, rue Parc, Sherbrooke

Visite des kiosques et stationnement **GRATUITS!**

Ouverture des kiosques :

Vendredi 12 h 30 à 21 h

Samedi 10 h à 21 h

Dimanche 10 h à 17 h

Pour tous renseignements,
veuillez communiquer au
(819) 566-7748
www.infosfadoqestrie.ca

65 exposants

- Santé
- Hébergement
- Services gouvernementaux, financiers et communautaires
- Loisirs et voyages

Conférences

Soupers spectacles

- Vendredi Chantal Pary & Carl William
- Samedi The Wanderers (bavarois)

Brunch

- Dimanche Paolo Noël

Vendredi 3 octobre

- 12h30 Ouverture des kiosques
- 13h30 Tournée Santé et Prévention M. Bernard Arsenaux
- 13h45 Mot de bienvenue de Mme Jacqueline Myre, présidente FADOQ-Estrie
- 13h50 CONFÉRENCES
 - SAAQ • Institut de tourisme et de l'hôtellerie du Québec • Le cholestérol
 - RAMQ • Et autres...
- 17h00 Tirage manteau Kanuk
- 17h30 Souper et spectacle 15 \$
- 20h00 Spectacle 10\$ Chantal Pary et Carl William accompagnés de Cyrille Beaulieu
- 21h00 Fermeture des kiosques

Samedi 4 octobre

- 10h00 Ouverture des kiosques
- 11h00 Début des conférences
 - SAAQ • RAMQ • Commission des Valeurs Mobilières du Québec
 - Société Alzheimer • Pharmacie Jean Coutu • Et autres...

Samedi 4 octobre (suite)

- 13h30 École des fans des grands-parents
- 14h00 Danse en ligne avec animateur
- 16h00 Fermeture des Jeux de l'Amitié de l'Estrie - 22^e édition
- 17h00 Tirage manteau Kanuk
- 18h00 Souper musical et spectacle 15 \$
- 20h00 Spectacle 10 \$ Orchestre bavarois «The Wanderers»
- 21h00 Fermeture des kiosques

Dimanche 5 octobre

- 10h00 Ouverture des kiosques & messe animée par la Chorale Fleurie d'Or
- 11h00 Début des conférences
 - SAAQ • RAMQ • Coopérative funéraire de l'Estrie • Société Alzheimer • Pharmacie Jean Coutu • Et autres...
- 11h30 Brunch animé 10 \$
- Brunch et spectacle 15 \$
- 14h00 Spectacle Paolo Noël 10 \$
- 16h00 Tirage manteau Kanuk
- 17h00 Fermeture du Festival

P.S. Camping gratuit sur le site avec réservation

TIRAGE D'UN MANTEAU KANUK à chaque jour

Nom : _____
Adresse : _____
N° tél. : _____

Déposez ce coupon au kiosque de FADOQ-Estrie ou Momo Sports.

CLINIQUES AUDITIVES
ROY
AUDIOPROTHÉSISTES

LIMOCAR



COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES
RÉGION ESTRIE
SHERBROOKE
COATCOOK
LAC-MÉGANTIC

JEAN COUTU

Radio-Canada
Estrie

103.7 FM

103.7 FM

La Tribune

SAMEDI LE 4 OCTOBRE à compter de 20h00

UNE SOIRÉE
POUR FEMMES SEULEMENT
AVEC HUMOUR
produits érotiques et danseurs

À 11h00 on ouvre les portes pour les hommes!

Pré-vente 8 \$
À la porte 10 \$

Présenté par
Les Fantaisie Lou-An
www.fantaisie.com



AUDET
583-5900

Lac Saint-François

La patrouille nautique dresse un bilan positif

De plus en plus de gens se conforment à la réglementation nautique, mais les patrouilleurs du Lac Saint-François ont dû émettre, au cours de la dernière saison, plusieurs constats d'infraction liés à la vitesse excessive, le manque d'équipements et l'absence de vigie lors de la pratique du ski nautique.

Dressant un bilan de saison somme toute positif, les patrouilleurs Thomas Pouliot et Bruno Turgeon disent avoir constaté une

diminution de 68% du nombre d'infractions et de 73% du nombre d'avertissements, et ce, malgré une hausse de 22% du nombre d'heures de patrouille.

Les efforts de sensibilisation déployés depuis plusieurs années auprès des vacanciers et des propriétaires d'embarcations motorisées donnent de bons résultats, particulièrement en ce qui a trait à la présence d'équipements obligatoires à bord, mais la vigilance demeure le meilleur moyen pour

s'assurer que les activités nautiques se pratiquent en toute sécurité.

Les patrouilleurs notent dans leur rapport qu'ils ont aussi sensibilisé plusieurs personnes qui n'ont toujours pas leur permis de petit bâtiment ou leur carte de conducteur d'embarcation de plaisance. «Des actions plus intenses seront menées l'été prochain à ce niveau», rapportent les patrouilleurs, insistant sur l'amende de 250\$ qui pend au nez des conducteurs pris en infraction.



Les patrouilleurs nautiques Thomas Pouliot et Bruno Turgeon dressent un bilan positif de la saison 2003 sur le lac Saint-François.

Piopolis en fleurs



Le 16 août dernier, la Société d'horticulture Piopolis en fleurs a dévoilé le nom de ses gagnants à ses deux concours *Piopolis en fleurs* et *Faites la cour aux oiseaux*. Le classement s'est fait avec beaucoup d'enthousiasme de la part des juges, Serge Gosselin, Gilles Blais, Rémi Bergeron, Paul Plamondon et Diane Leduc. Pour *Piopolis en fleurs*, les gagnants sont Suzanne Faucher dans la catégorie résidences permanentes et Josée Desmarais pour les résidences temporaires. Au concours *Faites la cour aux oiseaux*, Gilles Blais a remporté le prix des grands terrains et Réal Lafontaine celui pour les petits terrains. La Société d'horticulture de Piopolis comptait sur le support de deux partenaires majeurs, la Municipalité de Piopolis et la Caisse populaire de la Région-Ouest-de-Mégantic.

Concept haut de gamme

*Administration de portefeuilles de 75 000 \$ et plus, partout en Estrie

Rencontre d'information gratuite (30 à 45 minutes) au bureau ou à domicile

Programme **OPTION**
Plan de Vie **RETRAITE**
 Membre **FCPE**

Raynald Dagenais, M.B.A., conseiller en placements

r.dagenais@option.ca

(819) 563-0777 ou 1 888 294-7337

1650, rue King Ouest, bureau 20, Sherbrooke, Qc J1J 2C3

EN LOCATION

Mega Star

NOUVEAU
 Brosse rotative

Résultats professionnels

Facile à utiliser

TAPIS FAUTEUIL AUTO MATELAS Etc.

DISPONIBLE CHEZ

Peinture Céramique
Lemieux



4976, rue Dollard, Lac-Mégantic • (819) 583-6230

Ordinatech

Estrie inc.

4748, rue Laval, Lac-Mégantic

819-583-5194

Spécial Rentrée 2003

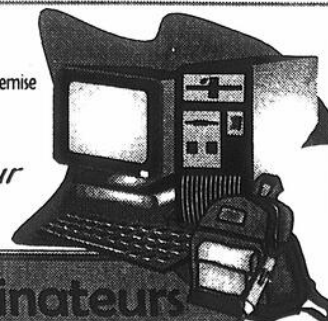
\$1,350.00

Après remise

AMD 2400 XP +
 256 Mo mémoire vive
 80 Go disque rigide

Graveur 52X
 Licence Windows XP
 Word, Works et plus

Écran plat 17"
 Imprimante-scanner
 Lexmark X 1150



Service après vente sur toutes marques d'ordinateurs



S.C.A. Lac-Mégantic Lambton

Journées Portes Ouvertes

Venez nous rencontrer à notre local de la rue Laval et pour voir les différents modèles disponibles lors de nos journées portes ouvertes **le vendredi 3 octobre 2003 dès 17h30 et le samedi 4 octobre 2003 de 8 h à 16 h.**

Promotion exceptionnelle sur nos motoneiges 2003 et 2004 !

Modèles 2003 neufs

Garantie «pare-choc à pare-choc» de 2 ans

Une valeur de 800 \$

Et de plus, obtenez un rabais additionnel variant de 300 \$ à 900 \$.



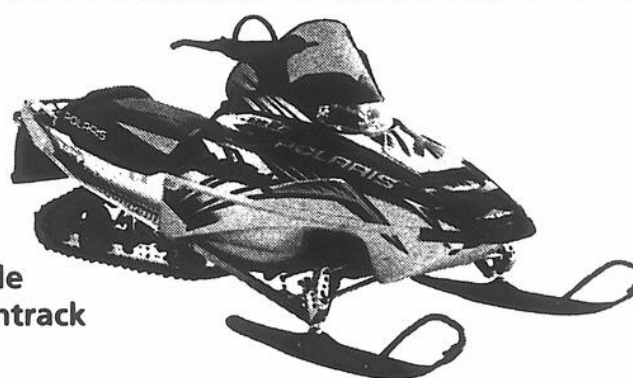
Modèle
Classic Touring 600
2003

Modèles 2004 neufs

Garantie «pare-choc à pare-choc» de 2 ans

Une valeur de 800 \$

Et de plus, obtenez 500 \$ de rabais en vêtements et accessoires Polaris.



Modèle
Switchtrack
2004

SPÉCIAL lors des PORTES OUVERTES

À l'achat d'une motoneige Polaris 2003 ou 2004 neuve en inventaire, obtenez 200 \$ de rabais *additionnel* en vêtements et accessoires.

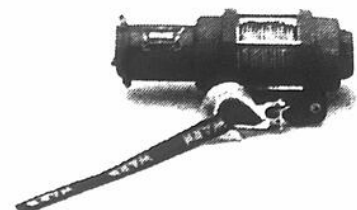
Différents modes de financement sont offerts

La S.C.A. Lac-Mégantic Lambton prolonge également sa promotion VTT !

À l'achat d'un VTT Polaris 2003 neuf en inventaire, obtenez :

500 \$

De rabais en vêtements et accessoires Polaris.



De plus, obtenez un treuil **GRATUIT**



Modèle Sportsman 700

S.C.A. Lac-Mégantic Lambton

POLARIS® 4466, Rue Laval, Lac-Mégantic
Francis Fortier, 819-583-6435

LOCATION
DU PHARE - 583-0099

Location du Phare offre également un service de location de véhicules récréatifs et motoneiges Polaris. Vous pouvez les rejoindre au **583-0099**.

*Les promotions mentionnées sont limitées à l'achat de véhicules récréatifs et de motoneiges Polaris 2003 et 2004 neufs en inventaire et en vigueur jusqu'au 31 octobre 2003. Tous les financements sont sujets à approbation de crédit. Les photos sont à titre indicatif seulement.